

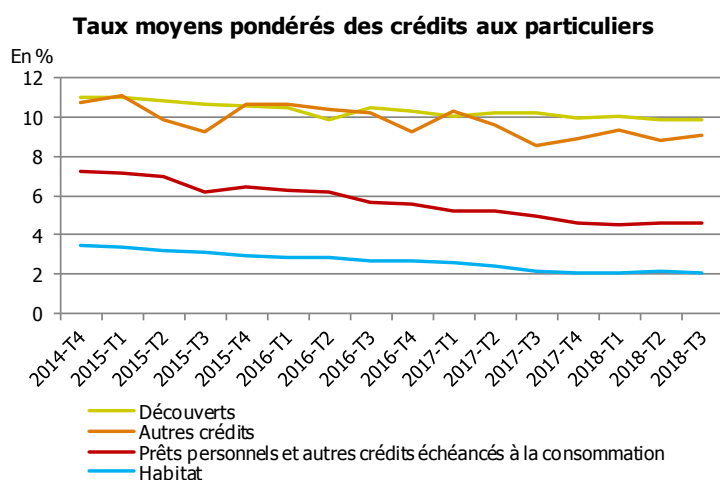
Taux des crédits aux particuliers en Nouvelle-Calédonie au 3^e trimestre 2018

Au 3^e trimestre 2018, les taux moyens des crédits aux particuliers évoluent peu. En effet, les taux moyens des découverts, des prêts personnels et des crédits à l'habitat sont quasiment stables, s'établissant respectivement à 9,92 %, 4,59 % et 2,10 %. Seul, le taux moyen des « autres crédits » enregistre une évolution significative, en hausse de 32 pb sur trois mois.

En France métropolitaine, la contraction des taux se poursuit, accentuant les écarts avec les taux appliqués en Nouvelle-Calédonie (notamment +23 pb pour les découverts et + 19 pb sur les prêts personnels).

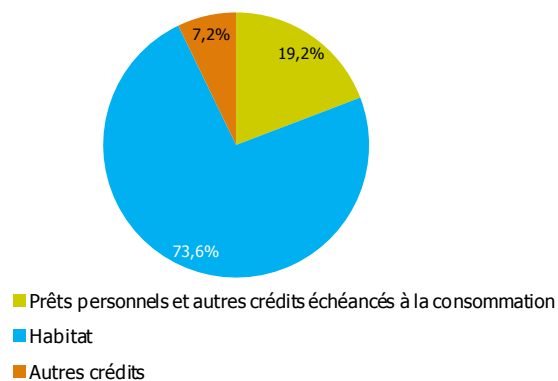
Au 3^e trimestre 2018, les taux pratiqués en Polynésie française et ceux appliqués en Nouvelle-Calédonie continuent de converger. Les taux moyens des prêts personnels et des crédits à l'habitat demeurent plus faibles en Nouvelle-Calédonie qu'en Polynésie française, mais l'écart se resserre (respectivement de -16 pb et de -8 pb). En revanche, les taux moyens des découverts sont plus élevés en Nouvelle-Calédonie qu'en Polynésie française et le différentiel se maintient à environ 30 pb.

CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX CRÉDITS EN NOUVELLE-CALÉDONIE



Source : IEOM

Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers
(sur un an, hors découverts)



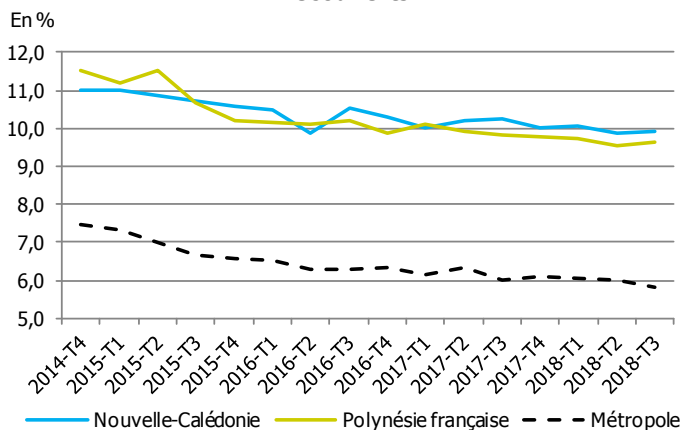
Source : IEOM

Taux moyen débiteurs en %		Variations (en pb)						
		2017-T3	2017-T4	2018-T1	2018-T2	2018-T3	1 trim	1 an
Nouvelle-Calédonie	Découverts	10,25	10,00	10,07	9,89	9,92	0,03	-0,33
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	4,92	4,62	4,52	4,58	4,59	0,01	-0,33
	Habitat	2,13	2,06	2,09	2,12	2,10	-0,02	-0,02
	Autres crédits*	8,58	8,87	9,39	8,81	9,13	0,32	0,56
Métropole	Découverts	6,01	6,12	6,03	6,01	5,81	-0,20	-0,20
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	3,86	3,77	3,94	3,81	3,63	-0,18	-0,23
	Habitat	1,62	1,66	1,62	1,58	1,54	-0,04	-0,08

*Donnée non disponible pour la métropole

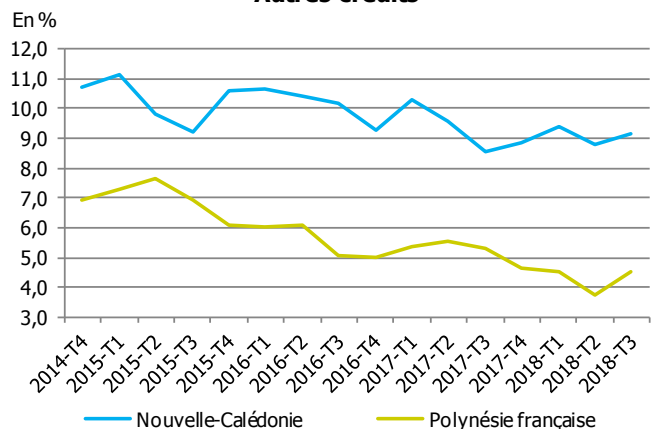
ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS PAR GÉOGRAPHIE

Découverts



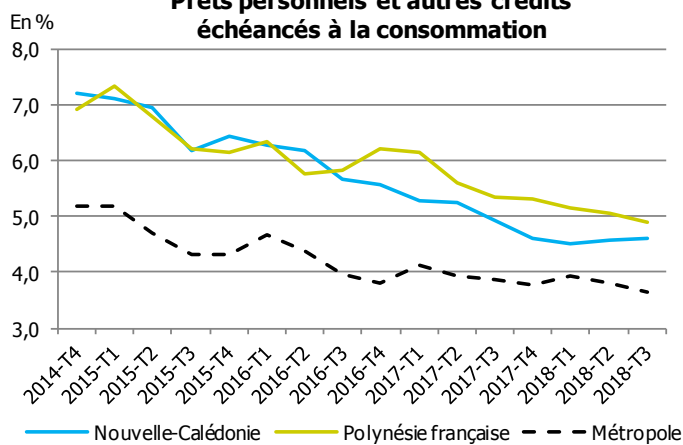
Sources : IEOM, Banque de France

Autres crédits



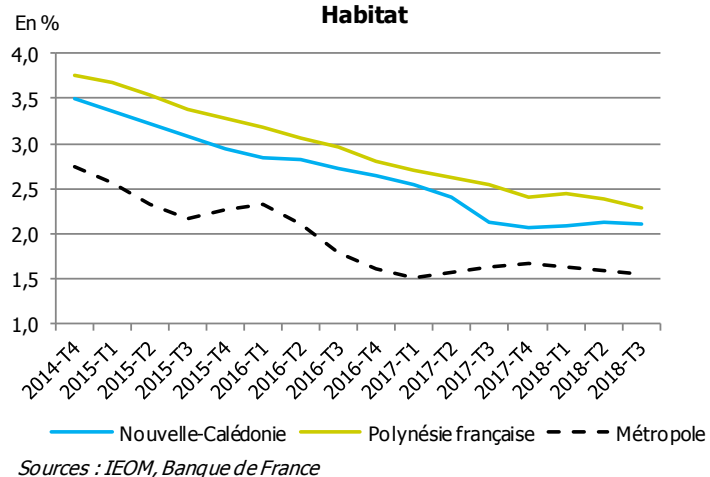
Sources : IEOM, Banque de France

Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation



Sources : IEOM, Banque de France

Habitat



Sources : IEOM, Banque de France

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité en Nouvelle-Calédonie. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête de Nouvelle-Calédonie exploite environ 71 100 déclarations relatives aux crédits consentis au cours du 3^e trimestre 2018.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : Jean-David NAUDET – Responsable de la rédaction : David CHATELAIN

Éditeur et imprimeur : IEOM - Achievé d'imprimer : Décembre 2018